

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE



**Communauté
de communes**

Terre de CAMARGUE

Document réalisé par la Direction Générale des Services et le Service Communication.

Date d'impression : Septembre 2011.



Rapport d'activité 2010

01

Editorial du Président	4
------------------------	---

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Territoire et compétences	5
Démocratie communautaire	6

02

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Ressources Humaines	7
Finances et Budget communautaire	8
Communication	9
Commande Publique	9

03

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Environnement	10
Droit des sols	13
Participation au SYMADREM	13
Ports de Plaisance	14

04

HYDRAULIQUE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Hydraulique / Réseaux	15
Eclairage Public	16

05

CADRE DE VIE

Culture	17
Restauration scolaire	19
Sport	20
Développement économique / Emploi	22



Léopold ROSSO
*Président de la Communauté
de Communes Terre de
Camargue
et Conseiller Général
du Canton d'Aigues-Mortes.*

Je vous invite à découvrir le rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes Terre de Camargue.

Il répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999* demandant au Président de tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale d'adresser annuellement, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Ce rapport devra faire l'objet d'une communication par le maire au Conseil Municipal en séance publique.

Deuxième année pleine du mandat 2008-2013, 2010 a poursuivi les premiers efforts d'un programme ambitieux de territoire. Qu'il s'agisse de réaliser des ouvrages structurants ou des équipements publics, d'améliorer le service rendu aux habitants en matière de collecte et de traitement des déchets ou de cadre de vie, il a fallu concevoir et mettre en oeuvre des projets requérant la mobilisation de toutes les énergies au sein de nos divers services. De même que la réorganisation des services optée en 2009 a apporté une meilleure efficacité opérationnelle en 2010, la poursuite des efforts menés en 2010 devrait nous amener en 2011 à la concrétisation de nombreux projets en cours.

La Communauté de Communes Terre de Camargue a l'ambition d'accompagner ses administrés, d'organiser et d'aménager son territoire dans une perspective de développement durable qui le rendra plus attractif et plus agréable à vivre.

Très bonne lecture à tous et à toutes.

** : article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par l'article 40 de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.*

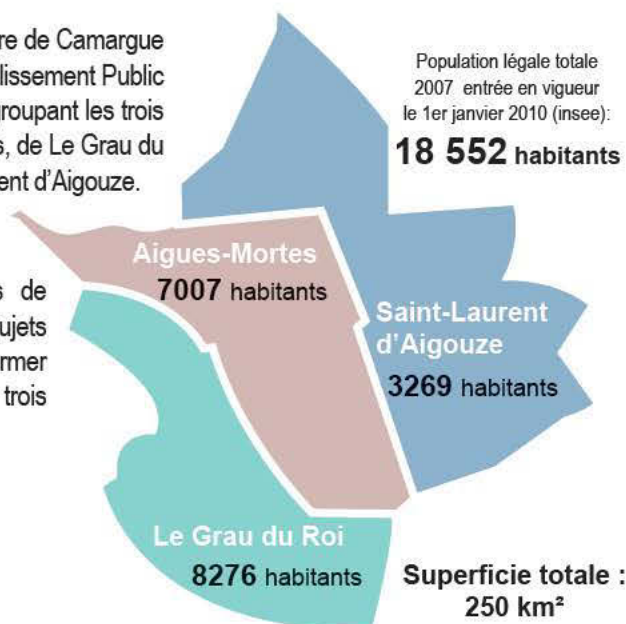


TERRITOIRE ET COMPETENCES

Territoire

La Communauté de Communes Terre de Camargue (CCTC), créée en 2002, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant les trois communes voisines d'Aigues Mortes, de Le Grau du Roi-Port Camargue et de Saint Laurent d'Aigouze.

Elle répond au souhait des élus de travailler ensemble sur des sujets communs et a pour ambition de former un espace de solidarité pour les trois communes membres.



Compétences

Des compétences obligatoires :

- Actions de développement économique (zones d'activité, ports maritimes, promotion touristique hors territoire, MLJ, PLIE...);
- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT, application du Droit des Sols, SIG, sentiers de randonnées);

Des compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement avec notamment la compétence de collecte, valorisation et élimination des déchets, lutte contre les inondations du Rhône et la prévention des incendies;
- Voiries d'intérêt communautaire;
- Démarche partenariale d'accompagnement au logement;
- Equipements sportifs d'intérêt communautaire;

Des compétences facultatives :

- Actions culturelles et équipements des bibliothèques et médiathèques;
- Restauration scolaire;
- Assainissement / eau potable / eau pluviale / eau brute / SPANC / éclairage public ;
- Participation à la démarche de Pays.



DEMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

37 délégués

désignés par les
Conseils Municipaux des
communes membres



Le travail communautaire en chiffres

- 11 réunions du bureau
- 11 réunions du Conseil Communautaire
- 143 délibérations
- 92 décisions

Le Bureau Communautaire est composé par le Président, responsable de l'exécutif, Léopold ROSSO et de 11 Vice-Présidents délégués.

Il participe à l'administration et au fonctionnement de la CCTC, examine et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.

11 réunions en 2010

Le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre. Son rôle est multiple :

- vote du budget, fixation des tarifs et des taux des taxes et redevances
- approbation du compte administratif
- dispositions et délibérations diverses.

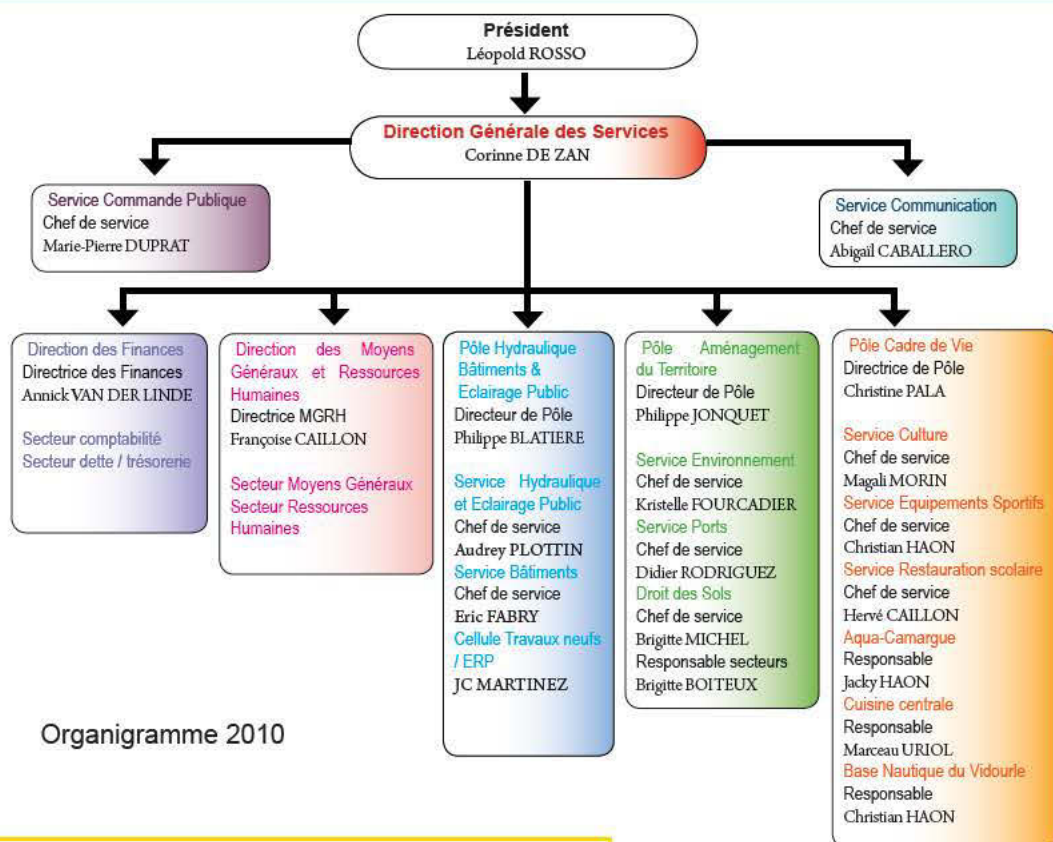
11 réunions en 2010

Il existe 11 commissions permanentes :

- Personnel / Communication / Protocole : Enry Bernard-Bertrand
- Finances : Noël Géniale
- Environnement : Annie Brachet
- Réseaux : Jean-Paul Cubilier
- Développement Touristique et Ports : Jean Spalma
- Restauration Scolaire : Carine Bord
- Sport / Education / Culture : Santiago Conde
- Economie : Cédric Bonato
- Urbanisme (Droit des Sols) : Yves Fontanet
- Aménagement territoire / Prévention des risques naturels et éclairage public : Lionel Jourdan



RESSOURCES HUMAINES



Organigramme 2010

Effectifs 2010

Terre de Camargue porte son effectif à 155 agents soit :

- 133 agents titulaires
- 14 agents non titulaires
- 1 apprenti
- 3 agents en CDI
- 4 contrats en CAE
- 1 agent a réussi l'examen professionnel cat. B technique.

Comité Technique
Paritaire

3 séances en 2010
Les 23 mars, 22 juin et
21 septembre 2010.



FINANCES ET BUDGET COMMUNAUTAIRE

«Pour un budget 2010 affirmé et transparent, en 2010, la CCTC a consacré 1985 Euros par habitant (population INSEE).» L.ROSSO

Le budget 2010

Le budget 2010 de la CCTC, s'est inscrit, comme en 2009, dans un contexte financier particulièrement contraint. Cette situation a obligé la Communauté de Communes à relever un double défi : réaliser des actions innovantes et durables au service des habitants du territoire et répondre aux exigences d'une gestion saine et dynamique.

Le Compte administratif 2010

Le Compte Administratif 2010 est composé de tous les C.A confondus.

Dépenses 2010

22 294 157 Euros au total pour les dépenses

- 17 365 039 Euros en dépenses de fonctionnement
- 4 929 118 Euros en dépenses d'investissement

Recettes 2010

25 327 085 Euros au total pour les recettes

- 18 882 493 Euros en recettes de fonctionnement
- 6 444 592 Euros en recettes d'investissement

dont :

- DGF/dotation de compensation : 2 436 571 Euros
- TP : 3 661 551 Euros
- TEOM : 4 079 049 Euros
- Redevance spéciale : 497 788 Euros
- FCTVA : 181 677 Euros

La dette 2010

Budget principal

- 9 191 798 Euros
- 7 509 445 Euros d'en cours
- 19 ans et 5 mois de durée de vie résiduelle

COMMUNICATION



en chiffres

Des outils pour faire connaître la CCTC :

- 3 numéros de journal communautaire
- 8 352 visiteurs sur le site internet

Relations presse :

- 39 communiqués de presse

Des outils de communication et d'information :

- 18 visuels pour divers événements et services communautaires
- Rapport d'activité 2009
- 1 habillage camion



COMMANDE PUBLIQUE

MONTANT DES MARCHES ATTRIBUES EN 2010

	Travaux	Fournitures et services	Prestations intellectuelles	Maîtrise d'oeuvre	TOTAL
Appels d'offres ouverts	1 594 867 €	11 412 745 €	/	/	13 007 612 €
Marchés à procédures adaptées	895 635 €	1 041 894 €	57 437 €	102 160 €	2 097 128 €
TOTAL	2 490 503 €	12 454 640 €	57 437 €	102 160 €	15 104 740 €

en chiffres

80 marchés pour un montant total de **15 104 740 Euros HT** dont 15 procédures formalisées d'appels d'offres ouverts et restreints.



ENVIRONNEMENT

La CCTC gère en régie les déchèteries et Points Propres et a choisi la prestation de services en ce qui concerne les collectes des déchets en bacs, en sacs ou en colonnes.

2010 a été l'année du **renouvellement** de ce **marché** qui a été attribué à l'entreprise Rocheblave Environnement (Groupe Nicollin) et a débuté le 1er mai 2010. Des modifications importantes ont été apportées dont :

- Une adaptation des fréquences de collecte à la typologie de l'habitat ;
- Une simplification de l'organisation saisonnière ;
- L'homogénéisation des modalités de collecte des encombrants en porte à porte ;
- L'individualisation de certaines prestations qui font désormais l'objet d'un marché à part entière ;
- La réalisation des collectes au moyen de véhicules neufs équipés d'un suivi GPS et d'une pesée embarquée.

- 12 agents

Les moyens matériels :

- 1 camion de 19 tonnes
- 1 camion de 26 tonnes
- 1 mini-benne tasseuse
- 1 Piaggio
- 2 véhicules légers

- 3 déchetteries
- 2 points propres
- 3 ponts bascules (un sur chaque commune)
- 1 quai de transfert
- 1 plate-forme de compostage (test de redémarrage)

La collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont dirigées vers l'incinérateur OCREAL de Lunel Viel (34).

Fonctionnement et investissement : 4 700 332 Euros

- 12 823 tonnes d'ordures ménagères collectées
- Coût de la collecte des ordures ménagères : 89,84 Euros /Tonne
- Coût de traitement des déchets : 108,50 Euros /Tonne
- En moyenne, un habitant produit 331 kg d'ordures ménagères / an

Dispositifs enterrés

Au cours du printemps 2010, un site pilote constitué de 2 dispositifs de bacs sur ascenseur pour les ordures ménagères a été aménagé avenue de Tourville à Le Grau du Roi.



La collecte sélective

La collecte en porte à porte (PAP)

En porte à porte, seuls sont relevés les déchets recyclables (bacs et sacs jaunes) qui sont ensuite triés à Delta Recyclage à Lansargues (34) et orientés vers les filières de valorisation adéquates.

La collecte en points d'apports volontaires (PAV)

Ils sont généralement composés de 3 colonnes permettant de collecter sélectivement le verre, les emballages et le papier.

Le verre est dirigé vers les Verreries du Languedoc à Vergèze (30) pour y être recyclé. Le papier est conditionné à Delta Recyclage à Lansargues (34) afin d'être acheminé vers les papetiers. Quant aux emballages, ils suivent la même filière que ceux collectés en PAP.

Colonnes de tri sélectif enterrées

Au cours du printemps 2010, un site pilote de conteneurisation enterrée avec colonnes de tri sélectif (emballages recyclables, verre et papier) a été aménagé sur la commune de Le Grau du Roi (avenue de Tourville).



Bilan qualitatif

- 9,63 kg d'emballage / habitant / an avec forte disparité territoriale (2,26 kg/hab/an pour Le Grau du Roi; 11, 33 kg/hab/an pour Aigues-mortes et 15,40 kg/hab/an pour Saint laurent d'Aigouze)
- 15,9% d'erreurs de tri des emballages recyclables
- 14% des déchets recyclables sont des flaconnages plastiques

1 562 tonnes traitées en tri sélectif

- 786 tonnes de verre collectées
- 404 tonnes de papier collectées
- 157 tonnes d'emballages ménagers collectées en PAV
- 215 tonnes d'emballages ménagers collectées en PAP
- Les collectes sélectives sur le territoire ont permis de générer 292 743 Euros de recettes.

La collecte des encombrants en Porte à Porte (PAP)

Une nouvelle organisation de la collecte des encombrants en porte à porte est entrée en vigueur au 1er mai 2010. La fréquence de collecte est désormais mensuelle et pour en bénéficier, les usagers doivent préalablement prendre rendez-vous auprès du prestataire de collecte (société Rocheblave environnement) au numéro vert : **0 800 004 227**. Cette collecte permet de séparer les encombrants et la ferraille (en plus des déchets verts sur Le Grau du Roi). Les encombrants non recyclables sont dirigés vers l'incinérateur de Lunel Viel (34) pour y être incinérés. La ferraille est dirigée vers Guy Dauphin Environnement situé à AUBORD (30) afin d'y être recyclée et les déchets verts sont compostés localement.

- Coût de la collecte des encombrants : 147 Euros/Tonne.
- Coût de traitement des encombrants : 108,50 Euros/Tonne.

Les déchèteries et Points Propres

8 380 tonnes d'encombrants, de ferraille, de déchets végétaux, de bois, de cartons et toxiques collectées dans les déchetteries et Points Propres. L'ensemble de ces déchets sont valorisés par les filières adéquates.

Les déchets verts

Les végétaux issus des déchèteries et de la collecte en PAP sont amenés sur une plate-forme exploitée par la Société ORGAD'OC à Aigues-Mortes, afin d'y être compostés. Le compost est ensuite épandu localement en agriculture.

- 1 380 tonnes de déchets verts collectées en déchetteries et 23 tonnes en PAP
- Coût de compostage : 40 Euros / tonne

Station de compostage de l'Espiguette

Une phase d'essai de remise en route de la plate-forme de compostage a été entreprise entre juin et octobre 2010. En à peine plus d'un mois, 350 tonnes de déchets verts ont été accueillis et mis en compostage. Face à cette opération très concluante, la remise en route progressive de l'installation est programmée pour 2011.

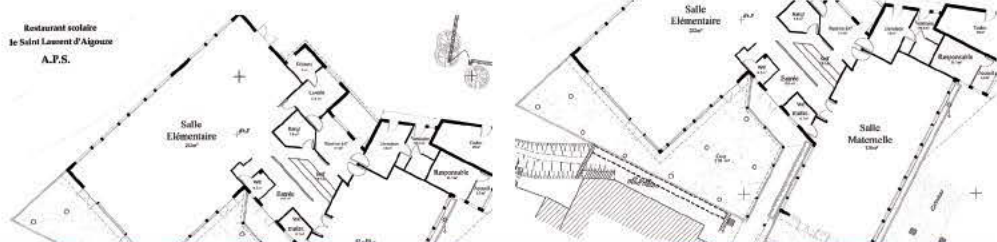
- 23 679 tonnes de déchets collectés et traités (toutes collectes confondues)
- 15 142 tonnes de déchets collectées en PAP

Redevance spéciale

- 508 976 Euros de titres émis
- 550 professionnels redevables (environ)

Sensibilisation et communication

En 2010, le service Environnement, outre ses actions de sensibilisation régulières en porte à porte, a proposé des interventions scolaires et des visites d'OCREAL pour les 5 classes de CM1 du territoire. Il a de plus participé à la préparation de la 1^{ère} édition de la «Fête de l'environnement» durant la Semaine Nationale du Développement Durable.



DROIT DES SOLS

L'aménagement de l'espace communautaire en coopération avec le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), comprend l'application du Droit des Sols, les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG), et les Sentiers de Randonnées.

1745 dossiers ont été instruits en 2010 dont 128 délivrances de permis de construire.

	Le Grau du Roi	Aigues-Mortes	St Laurent d'Aigouze
Permis de construire	34	57	37
Déclarations de travaux	95	106	72
Permis de démolir	2	7	2
Certificat d'urbanisme	549	263	85
Lôtiissement	0	1	3
Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)	182	200	50
Total	862	634	249

SIG et Digitalisation du cadastre

Le Système d'Information Géographique (SIG) et la digitilisation du cadastre des trois communes ont été alimentés tout au long de l'année 2010 par la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle dans le cadre de la convention signée en 2009.

- 1 781 Délivrances d'Autorisation d'Urbanisme (autorisations instruites et délivrées)
- 221 936 Euros de dépenses en fonctionnement pour 2010

PARTICIPATION AU SYMADREM

Le SYMADREM (Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer) a pour vocation l'entretien, la gestion et la surveillance des digues et de leurs dépendances, la réalisation d'étude et de travaux en vue d'assurer la protection des personnes et des biens et représente les intérêts du territoire auprès des instances concernées par la gestion globale du fleuve Rhône. Il regroupe en son sein les régions PACA et Languedoc-Roussillon, les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard ainsi que des communes des Bouches-du-Rhône (Arles, Saintes-Maries de la Mer ...) et du Gard (Vauvert, Aumargues, Saint Gilles, Beaucaire...) et la Communauté de Communes Terre de Camargue.



Crédit Photo : Mairie de Tarascon-Service environnement

- Participation de 101 500 Euros pour 2010

PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les ports de plaisance d'Aigues-Mortes et de Le Grau du Roi fonctionnent sous le régime d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Les ports de plaisance de la CCTC proposent des commodités usuelles (douches, sanitaires etc.) et sont équipés de bornes de distribution d'eau potable et d'électricité.

Capitainerie centrale

27, quai des croisades
30220 Aigues-Mortes

Port maritime de plaisance d'Aigues-Mortes

- 123 places d'amarrages pouvant accueillir des unités de 6,50 à 38 mètres
- 30 places visiteurs en escale.

**Port maritime de plaisance de Le Grau du Roi**

- 143 places d'amarrages pouvant accueillir des unités jusqu'à 15 mètres. Pas de place visiteur en escale.

**en chiffres**

- fréquentation totale sur les 2 ports : 3228 bateaux en 2010
- recettes : 87 369 Euros.

Travaux 2010

Mises en place de 2 x 4 bornes avec raccordement en eau et électricité:

- ponton flottant devant la capitainerie à Aigues-Mortes (20 162 Euros HT)
- ponton flottant au niveau du pont levant au Grau du Roi (37 356 Euros HT)

Début des travaux pour la réalisation des tranches conditionnelles à Aigues-Mortes avec 16 nouvelles bornes à gestion personnalisée (115 000 Euros HT)



RESEAUX HYDRAULIQUES

La CCTC a pour missions :

- L'entretien et l'exploitation des réseaux communautaires d'eau potable, d'eau brute et d'assainissement;
- La modernisation et le développement des réseaux communautaires d'eau potable et d'eau brute;
- La modernisation et le développement des réseaux communautaires d'assainissement;
- La stratégie globale de la gestion des eaux pluviales.

Dépenses d'investissement et de fonctionnement

- Eau potable
3 192 794 Euros
- Eaux pluviales
804 785 Euros
- Eaux brutes
158 800 Euros
- Eaux usées
4 962 136 Euros
- Assainissement Non Collectif
3 151 Euros

Les grands chantiers 2010

- Rénovation du réseau d'eau potable / eaux usées de l'avenue de la pinède (Le Grau du Roi) ;
- Rénovation des réseaux hydrauliques de l'impasse des Goëmons (Le Grau du Roi) ;
- Réfection d'une partie du réseau d'assainissement du Boulevard Jean Bastide (Le Grau du Roi) ;
- Rénovation du réseau d'eau potable, rue des Médards (Le Grau du Roi) ;
- Divers travaux sur l'ensemble du territoire.



ECLAIRAGE PUBLIC

La CCTC assure l'entretien et les réparations des réseaux d'éclairage public et de leurs ouvrages annexes. Tout ce qui concerne l'alimentation en énergie (mise en place, consommation...) ne relève pas de l'intérêt communautaire.

Un suivi régulier

La CCTC gère et traite les problèmes qui surviennent sur le réseau d'éclairage public directement avec la société MULTITEC titulaire du marché d'entretien et des marchés de petits travaux. Des passages et contrôles quotidiens de jour et de nuit sont réalisés afin d'assurer un diagnostic des points défectueux.

en chiffres

- 438 332 Euros TTC de dépenses de fonctionnement
- 190 interventions de remplacement systématique des lampes
- 4 703 interventions d'entretien des foyers lumineux



CULTURE

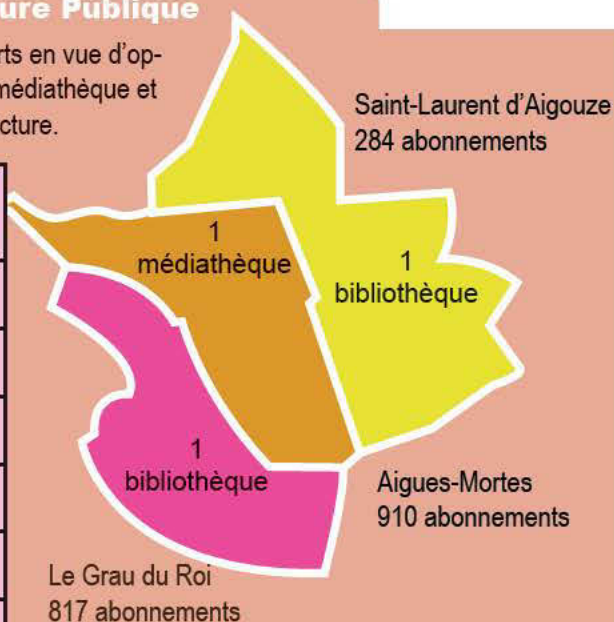
426 065 Euros TTC de dépenses de fonctionnement et d'investissement

Réseau intercommunal de Lecture Publique

En 2010, la CCTC a poursuivi ses efforts en vue d'optimiser le réseau des bibliothèques et médiathèque et de favoriser l'accès aux livres et à la lecture.

services abonnés	Média-thèque AM	Bibliothèque SLA	Bibliothèque GDR
livraison à domicile	oui		oui
réservation en ligne	oui	oui	oui
espace jeunesse	oui	oui	oui
poste multi-média	oui	oui	oui
recherche documentaire	oui	oui	oui
recherche internet	oui	oui	oui
animations	oui		oui
accueil de classes	oui	oui	oui
atelier d'écriture			oui
comité de lecture			oui

- 2 011 abonnés en 2010
- 60 003 prêts de documents en 2010
- 5 943 Euros de recettes



Nouveau en 2010 à la médiathèque

Des malles de DVD prêtées par la Direction du Livre et de la Lecture sont venues enrichir le secteur Multimédia de la Médiathèque d'Aigues-Mortes.

Nouveaux horaires

2010 a été l'année de l'harmonisation des horaires des 3 sites et de leur ouverture le samedi matin.

Soirée poésie

Organisation d'une soirée poésie avec l'atelier d'écriture (25 mars 2010), salle des argonautes à Le Grau du Roi.

Programmation de spectacles vivants

En 2010, la CCTC a collaboré à la programmation et au financement de festivals dont :

- La Nouvelle chanson française à Aigues-Mortes les 10 et 11 septembre (4 concerts gratuits sur la place de la Viguerie);
- Imagi'mômes au Grau du Roi du 24 octobre au 31 novembre (ateliers et spectacles gratuits d'éveil et de découverte pour jeune public).

La CCTC a programmé et financé :

- « La Communauté de communes fait son Cirque(s) à Saint Laurent d'Aigouze » le 25 septembre (spectacles gratuits).
- Une tournée de spectacles de contes par Sophie Joignant : « La folle nuit de Noël » pour tous les élèves des écoles élémentaires.



- 3 festivals en 2010
- 1 tournée dans les écoles élémentaires

Plan Local d'Education

En 2010, la CCTC a poursuivi sa programmation d'ateliers artistiques en milieu scolaire.



- Ateliers d'Arts Plastiques avec Anna Baranek du Château pour les élémentaires Le Repausset et Chloé Dusfour : 7 150 Euros
- Ateliers théâtre avec l'Amara des Bois pour l'élémentaire Charles Gros : 5 500 Euros
- Ateliers de calligraphie avec l'association Scriptoria pour les élémentaires Séverin : 3 760 Euros

Evènementiel

En 2010, la CCTC a participé à la Semaine Nationale du Développement Durable (du 1er au 7 avril) en organisant la première Fête de l'Environnement. Un évènement festif et citoyen durant lequel le Réseau Intercommunal de Lecture Publique a lancé un concours de nouvelles et pour lequel le service Culture a proposé diverses expositions sur tout le territoire.

RESTAURATION COLLECTIVE

La CCTC a pour mission:

- La confection des repas et le service dans les écoles primaires;
- La confection de repas livrés à domicile par les CCAS ou les mairies pour les personnes âgées;
- La confection et la livraison des repas pour les centres aérés et de loisirs ainsi que lors de manifestations d'intérêt communautaire.

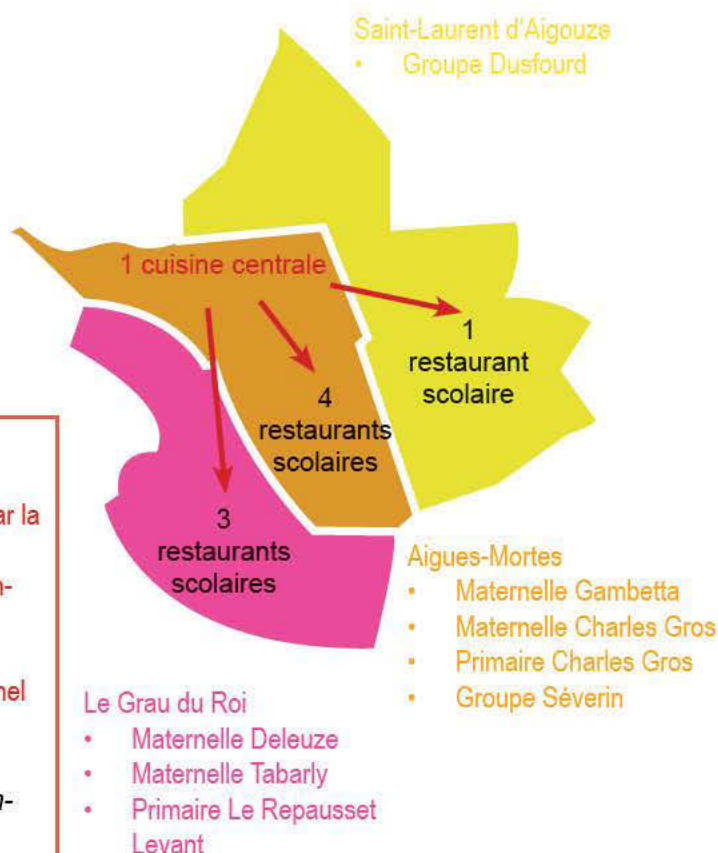
- 1 cuisine centrale
- 15 agents

- 8 restaurants scolaires
- 32 agents de la CCTC
- 30 agents mis à disposition par les communes

En chiffres

- 196 420 repas* confectionnés en 2010 par la cuisine centrale
- 1 703 817 Euros de dépenses de fonctionnement
- 514 107 Euros de dépenses générales
- 1 189 710 Euros de dépenses en personnel
- 742 980 Euros de recettes

**dont 1709 repas à destination des personnels associés à la restauration scolaire.*



Repas distribués par commune et type de public

	Scolaire	Portage personnes âgées	ALSH*+ Multiaccueil	Mairies	Total
Le Grau du Roi	58 356	14 377	9 279	176	82 188
Aigues-Mortes	75 321	9 400	941	0	85 662
Saint Laurent d'Aigouze	24 005	0	2 856	0	26 861
Total	157 682	23 777	13 076	176	194 711

*accueil de loisir sans hébergement

**Un nouveau restaurant scolaire intercommunal à Saint-Laurent**

Suite à l'inscription, en 2009, au PPI (Plan Pluriannuel d'investissements) de la construction d'un restaurant scolaire à Saint Laurent d'Aigouze, en 2010, la Communauté de communes a porté son choix sur le Cabinet Hardy «architecture et paysage» pour la conception du futur restaurant. Démarrage des travaux : début janvier 2010 pour une livraison à l'automne 2011.

SPORTS

La CCTC a pour objectif de permettre la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives, notamment en développant la pratique des sports d'eau en direction des scolaires.

1 169 217 Euros de dépenses de fonctionnement et d'investissement

Base Nautique du Vidourle**Base Nautique / année scolaire 09/10**

- 2925 élèves accueillis du 14/09/09 au 24/06/10
- 118 séances d'aviron
- 28 707 Euros en dépense de fonctionnement et d'investissement



Centre Aqua-Camargue

Suite à de sérieux problèmes techniques (dysfonctionnement des «cerveaux moteurs des vannes») survenus en août 2009 le centre a été fermé jusqu'en juillet 2010.

- 5512 usagers adultes accueillis
- 1081 usagers enfants accueillis
- 756 cours d'Aquagym dispensés
- 1387 leçons «apprendre à nager»
- 86 enfants inscrits aux activités du mercredi
- 155 cartes «piscine» de 10 heures.
- 1079 entrées dans espace détente
- 132 242 Euros de recettes de produits et services.
- 768 104 Euros en dépense de fonctionnement et d'investissement

Equipements sportifs intercommunaux

En 2010, la CCTC a assuré l'entretien du Stade du Bourgidou (2 pelouses, un terrain stabilisé, plateaux sportifs omnisports découverts, vestiaires, tribunes) et de la Salle Camargue à Aigues-Mortes. Pour des raisons techniques, la salle Demessieux et son annexe sont restées fermées.

- 37 688 scolaires accueillis (de janvier à décembre 2010)
- 97 711 Euros en dépense de fonctionnement et d'investissement
- 5855 pratiquants associatifs (de septembre à décembre 2010)

Ecole de Voile Port-Camargue

- 72 séances de cours de voile (printemps et automne)
- 16 classes (6 CM2, 8 CM1, 1 CM1/CM2, 1 CE2)
- 41 933 Euros en dépense de fonctionnement et d'investissement

Canton Pass 2010

En 2010, la CCTC a poursuivi son action en direction des jeunes de 11 à 18 ans avec le canton pass: un chéquier proposant plus d'une centaine d'activités pour 39 Euros. 94 chéquiers Canton Pass ont été vendus.



Conventions de «mise à disposition» ponctuelles auprès des communes et des associations :

- 24 conventions pour les équipements sportifs;
- 7 conventions pour le centre Aqua-Camargue;
- 3 conventions annuelles pour les clubs et municipalités.

Subventions 2010

attribuées aux associations:

Foot Terre de Camargue : 18 300 €
 Littoral camargue basket : 1 100 €
 Kayak club Terre de Camargue : 7 000 €
 Aviron club Terre de Camargue : 14 000 €
 Ecole taurine : 2 500 €



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / EMPLOI

La CCTC a pour missions, d'une part, de faciliter l'accueil, d'informer et de développer l'employabilité des demandeurs d'emploi du territoire et d'autre part, d'accompagner et de faciliter les démarches des entreprises liées à leur implantation et à la création d'emploi.

Poursuite du partenariat avec le Pays Vidourle Camargue

En 2010, le partenariat engagé entre la CCTC et les autres membres fondateurs de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise s'est poursuivi.

- Ainsi, les communautés de communes de Terre de Camargue, Pays de Sommières, Petite Camargue, l'ETAT, Pole Emploi, la Mission Locale jeunes Petite Camargue, marquent la volonté de poursuivre des actions en faveur de l'emploi sur notre territoire en finançant les trois antennes de la MDEE à Vauvert, Sommières et Aigues-Mortes. De plus, le PLIE est désormais porté par la MDEE.
- A Aigues-Mortes, l'antenne de la MDEE accueille des permanences de la CCI, la boutique de Gestion, la MLJ. L'équipe composée de 4 personnes dont 3 agents de la CCTC mis à disposition informe, accompagne et oriente les demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprises.
- Enfin, un local accueillant la maison du travail saisonnier est désormais ouvert au public tout au long de l'année à côté des arènes de Le-Grau-du-Roi. Il a été inauguré le 29 avril 2010 en présence du Président de la CCTC, du vice-président délégué à l'emploi, du Député Maire de Le Grau du Roi, du Président de la MDEE, du Directeur de l'unité territoriale du Gard de la DIRECCTE...
- L'incontournable forum de l'emploi de Le Grau du Roi a eu lieu le 2 mars 2010 et a permis de mettre en relation quelques 2500 visiteurs et 70 entreprises saisonnières essentiellement.

Zone d'Activités Terre de Camargue

- Dans le cadre d'une convention de partenariat, la CCTC a commandé à la CCI une étude de 5 jours visant à trouver des leviers pour redynamiser la zone d'activités Terre de Camargue. La CCI a rendu son rapport et proposé plusieurs suggestions :
 - L'extension de la zone côté EST (extension qui serait réservée aux commerces);
 - Le rapprochement avec les deux derniers grands propriétaires fonciers de la zone afin de les inciter à faire venir des enseignes attractives de nature à redynamiser la fréquentation de la zone;
 - L'amélioration de la signalisation de la zone sur les départementales avoisinantes.
- La CCTC est intervenue dans le cadre de l'envahissement de la ZA par les gens du voyage en installant des roches afin d'éviter ces installations abusives. Parallèlement, le responsable départemental de la sécurité, au niveau de la gendarmerie, a été reçu afin d'aider la collectivité à trouver des solutions pérennes pour éviter ce type de problème.

En chiffres

- 252 885 Euros de dépenses de fonctionnement



Communauté de communes Terre de Camargue
26, quai des croisades / 30220 Aigues-mortes
Tél: 04 66 73 13 65 / Fax: 04 66 53 81 97
www.terredecamargue.fr